

## PREMIÈRE PARTIE –PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres national ouvert n° DNCMP/...../F/2019-2020 pour la fourniture Des sachets biodégradables pour pépinières du Programme EWE BURUNDI URAMBAYE.

Date de Publication : 25/03/2020

Date d'ouverture des offres : 14/04/2020

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage lance un Avis d'Appel d'Offres national ouvert pour fourniture des sachets biodégradables dans le cadre du Programme "EWE BURUNDI URAMBAYE", dont les spécifications techniques détaillées se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

### **1. Objet**

Le présent marché consiste en la fourniture des sachets biodégradables pour les pépinières pour la campagne sylvicole 2020-2021 du Programme EWE BURUNDI URAMBAYE.

### **2. Allotissement**

Le marché est constitué en un (1) seul lot.

### **3. Financement**

Le marché est financé à 100 % par le Budget Général de l'Etat, exercice 2019-2020 sur la rubrique 40 00 001 00 4 21110 11 000 0561 01 intitulé EWE BURUNDI URAMBAYE.

### **4. Spécification du marché**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres national Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les sachets biodégradables sont à livrer dans un délai de 90 jours calendaires comptés à partir de la date de notification du marché, mais, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

### **5. Condition de participation**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

***Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.***

## **6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement ([www.obpe.bi](http://www.obpe.bi)), à son siège à Gitega, B.P. 56.Gitega, Tél. (257) 22 40 30 31, ou à son bureau de liaison de Bujumbura sis derrière la Cathédrale Regina Mundi en face de l'ISABU, Bujumbura B.P. 2757 Bujumbura, Tél. (257) 22 25 42 55, tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h30 et de 14 h à 17h30, heure locale.

Il pourra être obtenu physiquement à tous ces endroits sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50 000 BIF) non remboursables au compte N° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

## **7. Demande d'éclaircissements ou de renseignements**

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit au Directeur Général de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement et envoyée à l'une des adresses de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement ci haut cités, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres.

L'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement répondra par écrit dans les cinq (5) jours ouvrables à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue. Une copie de la réponse de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

## **8. Présentation des offres**

Les offres devront être accompagnées d'une garantie bancaire de soumission de un million de francs burundais (1 000 000 BIF) délivrée par une Banque du Burundi suivant le modèle en annexe.

N.B : 1) L'absence de la garantie bancaire de soumission entraînera le rejet de l'offre lors de l'analyse;



2) Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

Les offres sous enveloppes fermées devront parvenir à la Direction Générale de l'OBPE au plus tard le 14/04/2020 à 09 h 30. Elles porteront la mention suivante: «Offre pour la fourniture des sachets biodégradables pour pépinières du Programme EWE BURUNDI URAMBAYE, objet du DAO N° DNCMP/259/F/2019-2020», à n'ouvrir qu'en séance publique du 14/04/2020 à 10H 00.

### 9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### 10. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 14/04/2020 à 09 h 30 et l'ouverture des offres aura lieu le même jour à 10h 00. Toute offre qui n'aura pas été déposée à 09h 30 ne sera pas ouverte.

### 11. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à la séance d'ouverture, dans une des salles du bureau de liaison de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement sis derrière la Cathédrale Regina Mundi en face de l'ISABU.

Un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP pourra assister à la séance d'ouverture des offres conformément à l'alinéa 9 de l'article 22 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi. Il dresse un rapport sur le déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres. Les offres financières et techniques seront ouvertes en un seul temps.

### 12. Critères de qualification

L'offre qui sera administrativement et techniquement conformes, et financièrement moins distante sera retenue.

Fait à Bujumbura le ...../...../2020

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Dr. Deo-Guide RUREMA (PhD)

90 Tr. NABORI MAMA  
Emmanuel SP  
[Signature]